

SOCIETE DE READAPTATION DU NORD EST

(S.O.R.N. EST)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Le 16 Octobre 1976, dans les locaux du Centre de Réadaptation de GONDREVILLE - Meurthe-et-Moselle - se sont réunies 58 personnes exerçant chaque une fonction de responsabilité concourant à la réadaptation des handicapés physiques, dans divers établissements et services implantés dans la région du Nord-Est.

I - Introduction

Cette réunion, préparée par un groupe de travail constitué le 27 Février 1976, était placée sous la co-présidence de Messieurs PIERQUIN et ISCH, respectivement Médecin Directeur de l'Institut Régional de Réadaptation de Nancy et Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Après un exposé introductif de Monsieur PIERQUIN, Monsieur CLAUDE, Directeur du Centre de Réadaptation au Travail de Plappeville a présenté le compte-rendu des réunions du Groupe de Travail et défini les objectifs que devrait entreprendre l'Association dite "Société de Réadaptation du Nord-Est", dont la constitution est proposée aux participants.

II - Constitution en Assemblée Générale

Après que l'ensemble des personnes présentes aient donné leur approbation au principe de cette constitution, et déclaré que la présente séance pouvait valablement être considérée comme Assemblée Générale Constitutive, il a été proposé d'adopter les statuts de l'Association, dont le projet, élaboré par le Groupe de Travail, avait été adressé préalablement à toutes les personnes invitées.

III - Lecture et approbation des statuts

Monsieur JESEL, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, assisté de Messieurs CAHEN, Médecin Directeur du Centre de Gondreville, et CLAUDE, donne lecture des statuts, article par article, et donne toutes les explications utiles au fur et à mesure de la lecture. Les modifications demandées ou proposées par les participants sont soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Après un appel nominatif des membres présents, qui déclarent accepter d'être membres actifs de l'Association, Monsieur PIERQUIN soumet l'ensemble des statuts au vote de l'Assemblée. A mains levées et à l'unanimité, les statuts sont adoptés.

.../...

IV - Election du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 7 des statuts adoptés, l'Assemblée procède à l'élection des Membres du Conseil d'Administration. Vingt trois candidatures sont enregistrées.

Au scrutin secret, dix huit membres sont élus, dont la liste est jointe au présent compte-rendu.

Les membres élus du Conseil d'Administration décident de tenir le 26 Novembre 1976, une première réunion en vue d'élire le Bureau de l'Association. Le Procès-Verbal de cette séance est également joint à celui-ci.

L'Assemblée Générale donne mandat au Président qui sera élu, ainsi qu'au Secrétaire et au Trésorier, pour exécuter les formalités de déclaration à la Préfecture et d'ouverture d'un compte courant postal.

Les membres du Bureau, soussignés, déclarent conforme au déroulement, le présent Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive.

Le Secrétaire :

Le Président :

A. CLAUDE

L. PIERQUIN

Les Membres du Bureau :

Signatures :

Monsieur ISCH François, Vice Président
Monsieur CHAUDRON Joël, Vice Président
Madame PINTO Anne-Marie, Trésorier
Monsieur CAHEN Gabriel, Secrétaire Adjoint
Monsieur BOISSEAU Jean, Trésorier Adjoint